

24 heures
Tribune
de Genève

formation

La rentrée 2020 pourra être différée pour les apprentis à Genève

L'État et les partenaires de la formation soutiennent les jeunes en recherche d'une place d'apprentissage et les entreprises en quête d'apprenti.

Eliane Schneider

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) Genève

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. Une disposition extraordinaire permet cette année aux apprentis qui n'ont pas encore signé de contrat d'apprentissage dual pour le 24 août de suivre la formation théorique dans les Centres de formation professionnelle correspondant à la formation de leur choix, jusqu'au 30 novembre 2020, dans l'attente de trouver une place. Les entreprises formatrices, quant à elles, bénéficient de ce délai supplémentaire pour engager un futur apprenti.

« Cette mesure ne concerne que les jeunes au profil bien spécifique. Ils doivent présenter un projet réaliste d'apprentissage sans avoir encore pu trouver d'entreprise formatrice, en raison de la crise sanitaire », prévient Sophie Egger



Loïc Sugnaux, apprenti mécanicien sur cycles, pose dans le cadre de la campagne de soutien en faveur de l'apprentissage. THIERRY PAREL

Rentrée différée: les conditions d'admission

- Avoir un projet de formation réaliste et réalisable, validé par l'OFPC.
- Avoir constitué un dossier complet d'entrée en formation professionnelle (C.V. lettre de motivation, bulletins scolaires des trois dernières années et rapports de stages).
- Avoir effectué récemment une se-

maine de stage dans le domaine professionnel visé. Mener des recherches actives afin de trouver une place d'apprentissage. Bénéficier d'un permis de séjour permettant une entrée en formation. Ne pas avoir déjà obtenu un CFC. **E.S.**

saires. Sans oublier un formulaire validé, à présenter lors de l'entrée au Centre de formation professionnelle, dès le 24 août 2020.

« Notre porte reste ouverte pour les jeunes qui signeraient leur contrat en retard afin qu'ils commencent les cours théoriques comme les autres apprentis, sans perdre le fil, indique Olivier Cujean, directeur du Centre de formation professionnelle technique (CFPT). Nous les rendons toutefois attentifs au fait que beaucoup d'entreprises cherchent encore leurs apprentis pour cette rentrée. » Une cellule spéciale « Apprentis sans contrat » soutiendra ces apprentis particuliers par un suivi de situation individuelle.

Après le 30 novembre, qu'advient-il des jeunes qui n'auront pas signé de contrat d'apprentissage? « Ils bénéficieront d'une évaluation complète de leur situation par cette cellule spéciale afin de trouver, avec eux, la suite à envisager », répond Sophie Egger Genoud.

Recrutements en direct

Il reste encore beaucoup de places à pourvoir dans tous les domaines professionnels. Les entreprises genevoises proposent à ce jour quelque 700 places d'apprentissage, dans des cadres aussi variés que l'art, le commerce, la construction, la nature et l'environnement, la santé et le social, les services hôtellerie-restauration ou la technique. Ces offres sont visibles sur le site internet spécialisé www.orientation.ch, rubrique « Recherche de places d'apprentissage ».

« Nous avons reçu près de 1600 dossiers d'apprentissage déjà signés. Et durant tout l'été, les recrutements en direct, à la Cité des métiers, continuent à mettre en lien les jeunes avec les entreprises formatrices », précise Sophie Egger Genoud.

Infos Guichet « Apprentissage - rentrée différée », jusqu'au 28 août, à la Cité des métiers du Grand Genève (6, rue Prévost-Martin). www.citedesmetiers.ch, rubrique « Entreprises, Rentrée 2020 », www.orientation.ch.

Quatre mesures phares pour relancer l'apprentissage

Trois mois de salaire remboursés. Si l'entreprise est touchée par la crise et sur demande, les trois premiers mois de salaire de l'apprenti seront remboursés.

Une prime à toute nouvelle entreprise formatrice. 3000 francs sont versés à toute nouvelle entreprise qui forme pour la première fois durant l'année scolaire 2020-2021.

Une prime pour tout nouveau réseau d'entreprises. Les entreprises qui se regroupent afin de former en commun leurs apprentis reçoivent 10'000 francs.

Engagez dès maintenant et jusqu'au 30 novembre 2020. Lire le texte ci-contre. **E.S.**

PUBLICITÉ

34 ans
bachelor, MBA, e-MBA, DBA, diplôme

Marketing digital formation continue

ESM rentrée: 31 août 2020
accréditations: eduQua & ISO

Renseignez-vous: 022 979 33 79 esm.ch

Ceci pourrait être votre publicité!
Communiquez avec vos clients de demain.

021 349 50 50 | goldbach.com | annonces@24heures.ch

GOLDBACH

ALEX
Personal Assistant + Responsable de Projet

Qui veut être bon, doit devenir meilleur.

Plus de 350 cours dans le digital de plus de 20 fournisseurs

Est-ce que tu assures?

Plus d'informations sur educationdigital.ch

digitalswitzerland | educationdigital